

## LE DELEGUE

- ° Il forme une équipe avec le formateur.
- ° Il est indispensable au bon fonctionnement du club, et intervient en soutien du formateur, pour lui permettre de se consacrer pleinement à sa mission sportive. Il sert aussi de repère pour les enfants. Donc, à l'égal du formateur, son attitude doit être exemplaire en toutes circonstances, en évitant critiques et contestations. Il doit, comme le formateur, obtenir un respect permanent de la part des enfants et des parents.
- ° **Ses différentes tâches sont :**
  - La gestion des équipements ainsi que la trousse de secours
  - Tout ce qui tourne autour du match (voir charte délégué)
  - Compte-rendu du fonctionnement de son équipe envers la commission des jeunes